



**HAL**  
open science

## L'entraide au principe de la construction (pays lyela, Burkina Faso)

Luc Pecquet

► **To cite this version:**

Luc Pecquet. L'entraide au principe de la construction (pays lyela, Burkina Faso). 4ème Congrès francophone d'Histoire de la construction (CFHC), University of Abou-Bekr Belkaid, Jun 2021, Tlemcen, Algérie. hal-03966464

**HAL Id: hal-03966464**

**<https://hal.science/hal-03966464>**

Submitted on 1 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'entraide au principe de la construction (pays Iyela, Burkina Faso)

Luc Pecquet

« Le travail du *banco* », *bo tum*, le *banco* désignant la terre à bâtir (ici, terre et eau mélangées), est l'une des expressions par lesquelles on évoque, en pays Iyela (Burkina Faso), le travail de construction des murs. La construction des toits en terrasse des habitations, pourtant couverts de *banco*, en est exclue, et cela tient à ce que le matériau n'est pas investi pareillement dans ces deux phases du chantier : la première, qui s'ouvre et se clôt par des rites, est sous la responsabilité d'un maçon dit « maître du *banco* » (*bo cábal*) ; la seconde, sans rites, sous celle du « maître de la maison » (*kèlé cábal*)<sup>1</sup>. En d'autres termes, le « travail du *banco* » dénomme bien les actes techniques de la construction, mais ne s'entend pas sans les aspects rituels et sociaux y afférant – sans lesquels, d'ailleurs, construire serait vain. Ce constat invite à rappeler avec Marie-Noëlle Chamoux que si, en anthropologie économique notamment, la notion de travail a longtemps été associée, non sans ethnocentrisme, aux activités de production, dans bien des sociétés son champ sémantique la « déborde largement » : « Des actions tant rituelles, intellectuelles que manuelles peuvent être regroupées sous un mot traduisible par travail » ; mieux, peuvent être « exclues du travail des activités que nous considérons comme productives », telle la chasse, et il est impératif de tenir compte des « conceptions du monde et de la société » considérées<sup>2</sup>. Plus avant, Michel Panoff a montré, à propos des Maenge (Mélanésie), combien leur sont étrangères « les notions de travail et de production<sup>3</sup> ». Autre exemple au plus près de nous, puisqu'il s'agit des chantiers participatifs de la zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes<sup>4</sup>, Geneviève Pruvost souligne ceci : « à la ZAD, le terme "travail" est proscrit », et c'est une notion qui « prend le statut d'expérience tout à la fois politique, éthique, ludique et créative<sup>5</sup> ».

Le travail « fait naître ou renaître, pour un temps, des sociétés », fait valoir René Maunier à propos de la construction de la maison en Kabylie<sup>6</sup>, et c'est surtout en ce sens que nous abordons ci-après l'entraide et son fonctionnement lors des chantiers de construction Iyela. La construction en Afrique subsaharienne est peu présente dans les publications scientifiques, et c'est un thème qui a donné lieu à des généralisations et interprétations problématiques<sup>7</sup>. La société formée pour bâtir n'est autre que celle de la famille agrémentée de quelques amis ; elle s'organise en toute simplicité, en l'absence de tout spécialiste : l'entraide, pour parachever cette caricature, y est toute naturelle et, partant, du moins peut-on le supposer, on en développe peu les propositions, dispositions, élaborations. Aussi la différence est-elle patente avec l'idée d'entraide comme loi naturelle défendue par Pierre Kropotkine, lequel, en lieu et place de la lutte et de la domination du darwinisme social, faisait de l'entraide le facteur de l'évolution de l'homme et des sociétés, et le fondement de son projet politique<sup>8</sup>. Nous resterons, ci-après, focalisés sur le contexte Iyela : les éléments précis de comparaison dans la littérature africaniste font trop souvent défaut.

Tout comme la notion de travail, l'entraide pour bâtir – coopération, collaboration, service, prestation... : les termes usités sont nombreux – renvoie à des organisations propres à chaque société. À titre d'exemple, si en Kabylie la construction des maisons est une « opération collective » s'inscrivant dans un système de coopération (*touiza*) qui est une « assistance obligatoire et réciproque entre voisins » et a donc « la valeur réelle d'un impératif »<sup>9</sup>, comparativement, Henri Labouret y insiste, en pays Iyela (Burkina Faso) l'entraide pour bâtir, « essentiellement libre et volontaire, aucun châtiment n'en sanctionnant le refus », est individuelle et non pas collective<sup>10</sup> – ce qu'elle est également en pays Iyela. De ce constat, en conclusion de ses précieuses pages sur la construction, H. Labouret propose l'interprétation suivante : les Iyela « concevant l'entraide individuelle, n'ont pas encore réussi à s'unir et à réaliser pour une œuvre temporaire la solidarité complète de tous les membres d'une communauté vivant sur la même terre » [la graphie est celle du texte]. Dans cette lecture empreinte d'évolutionnisme, la dimension politique de l'entraide reste en arrière-plan, mais elle n'est pas absente ; dans la ZAD du pays nantais, où la « non-marchandisation du travail » de construction s'impose également, l'entraide relève, en revanche, de l'engagement politique<sup>11</sup>. Autre exemple, invitant à remplacer dans le propos de R. Maunier ci-dessus le terme de « travail » par celui de « chantier », celui du mouvement

d'autoconstruction dit « Castor », qui s'épanouit en France au tout début des années 1950. Dans ce mouvement, où le politique et le religieux s'entremêlent, c'est lors du chantier collectif que se dessine si ce n'est se réalise l'utopie d'une société solidaire et communautaire. Là, l'entraide est au principe de la construction comme par obligation, au sens où, sans elle, les bâtisseurs n'ont pas accès à un logement « digne », et la communauté de travail fait envisager une société nouvelle dont les « Cités Castors » qu'ils édifient sont le socle<sup>12</sup>. Dans le cas qui nous intéresse, tout comme en pays lobi, « la société formée pour édifier la maçonnerie se dissout aussitôt après que celle-ci est terminée<sup>13</sup> ». Ce collectif est donc temporaire. Mais, le temps de son existence, il s'inscrit dans une société dont, en pays lyela au moins, il ne cesse de réaffirmer les principaux fondements : l'entraide, peut-on dire, travaille à la reproduction du modèle de société qui la porte.

À l'image de la *touiza*, il semble assez commun que l'entraide pour bâtir et celle liée aux travaux agricoles se confondent, aillent de pair ou relèvent de modalités similaires. À la fin de son étude du terroir de Minot, en Bourgogne, au tournant des années 1960 et 1970 qui est celui de la « modernisation » des pratiques agricoles, Marie-Claude Pingaut consacre quelques pages remarquables à l'entraide, ouvrant sur ce propos d'un de ses interlocuteurs : « Ici, on se précipite pour s'aider. » Cette entraide, « perçue et présentée comme libre », a les travaux agricoles pour référence, mais « les échanges de service [sont] multifformes et impliquent tous les groupes sociaux », dont, souligne-t-elle sans préciser plus avant, des « ententes » entre cultivateurs et maçons<sup>14</sup>. En pays lyela, on tient à marquer qu'il y a, entre l'entraide pour bâtir et celle liée aux travaux agricoles, une différence de taille : l'aide pour défricher, semer ou récolter relève d'associations de culture pérennes auxquelles on peut faire appel, regroupant par exemple les jeunes gens d'une même classe d'âge, et cette organisation assez formelle, qui repose sur des obligations, est peu prisée pour la construction des maisons.

Comment la construction, en tant qu'activité, fait-elle société en pays lyela ? Comment cette société-là pose-t-elle le fonctionnement de l'entraide inhérente au fait de bâtir, ses principes, ses rôles, ses attendus ? Quelles sont, dans cette configuration, les logiques à l'œuvre pour mobiliser des participants, mais aussi pour se rendre sur un chantier ? Quelles sont, en définitive, les latitudes des uns et des autres, des uns envers les autres ? Cette dernière interrogation tient lieu, d'une certaine façon, de fil directeur à notre propos. Elle ne vise pas tant à catégoriser ou à définir qu'à tenter de restituer un ou des contextes et situations de chantiers de construction lyela, à livrer quelques données intéressantes les choix, les stratégies et/ou les tensions qui les sous-tendent. Pour aborder ces différentes questions<sup>15</sup>, nous prenons pour assise le propos suivant, d'un de nos interlocuteurs<sup>16</sup>, et de l'ordre des définitions : « La construction du *banco* [*i.e.* l'activité de construction, bâtir], c'est l'entraide. » L'entraide, *shenna dwā-nē* – littéralement « aidez-vous mutuellement », « entraïdons-nous<sup>17</sup> » –, repose sur un consentement et s'inscrit dans un rapport de réciprocité. Les deux périodes du chantier sont ici concernées, mais c'est surtout la première qui retiendra notre attention. De même, nous prenons pour référence la construction d'un nouveau *kèlé* et non celle d'habitations dans un *kèlé* existant. Le *kèlé* est un ensemble d'habitations entourant une cour (fig. 1) ; à sa tête, le *kèlé cābal* est l'aîné du groupe familial patrilinéaire qui l'habite<sup>18</sup>.

Demander à un maçon de son choix de venir construire son *kèlé* est nécessaire : il en va de la réussite du projet de construction dans son ensemble<sup>19</sup>. Le *kèlé cābal* le fait en lui donnant une poule, dite « poule du *banco* », et devient alors son obligé. Le chantier est aux mains du *bo cābal* jusqu'à la fin de l'édification des murs ; ensuite, il quitte le site. À ces deux protagonistes du chantier, il faut adjoindre le *banco*, sa puissance, qui en fait un « acteur » de premier ordre<sup>20</sup>. Pendant le temps de construction des murs, le chantier est un territoire excepté, avec ses règles propres, dites « interdits du *banco* » ou « du maçon ». Leur transgression interrompt l'activité, dont la reprise est conditionnée au règlement, par le *kèlé cābal*, d'une amende fixée par le maçon. Plus on est nombreux, moindre paraît être l'ampleur du travail à accomplir. Mais, conjointement, faire respecter les règles est d'autant plus délicat, et l'efficacité escomptée d'une entraide peut devenir un handicap. L'interdit majeur du chantier, en effet, est celui de bagarre, ou dispute, et il est d'autant plus difficile à respecter que l'on est nombreux. Une dispute doit faire l'objet d'un règlement ritualisé. Un conflit violent, lui, peut obliger à abandonner définitivement le chantier, donc le site.

Ceux qui aident à construire peuvent être regroupés en trois ensembles : les relations du maçon, celles du *kèlé cābal*, et les personnes qui se présentent d'elles-mêmes au chantier. Globalement, le « recrutement » des maçons leur revient, et le *kèlé cābal* a plutôt à sa charge, avec ses proches, de faire venir la main-d'œuvre plus nombreuse et moins qualifiée. Nous nous intéressons ci-après à la venue des

maçons, puis à celle de tous les autres participants, ensuite aux rôles et activités des uns et des autres, et enfin à la contrepartie de l'entraide qui, pour tous, est le repas consommé quotidiennement au chantier.

## Les maçons

Plusieurs maçons participent à la construction d'un *kèlé*, mais seul celui qui a reçu la « poule du *banco* » est le *bo cábal*. La venue d'autres maçons sur le site est d'abord due à ce dernier, et elle provient ensuite du *kèlé cábal* ou de ses proches, qui viennent s'installer avec lui.

Après avoir reçu la « poule du *banco* », le maçon informe d'autres maçons par une invite : « Venez, Untel a donné un poulet, pour venir construire son *kèlé*. » Sont concernés les maçons de sa connaissance résidant aux alentours et, s'il y en a, ceux de son propre *kèlé*. Prévenir les maçons du quartier du village où il réside n'est pas une obligation, mais s'en passer est assez mal venu<sup>21</sup>. Avoir un *kèlé* à construire est une information qui se doit de circuler. Même si le maçon ne s'en charge pas, les autres maçons seront au courant de son travail :

« Je leur donne l'information. Je leur dis. Celui qui a le temps vient. Même si je ne leur dis pas, l'un d'eux vient, et il me gronde : "Je sais que tu construis, on est venu te prendre, voilà comment est le travail [*i.e.* son ampleur]. Si tu nous disais, tous ensemble on venait. Si c'était un travail de dix jours, il serait [alors] de cinq jours. Tout ça, n'est-ce pas toi qu'on aide ? Ta façon de t'arrêter seul [*i.e.* de travailler], tu mets ça, tu mets ça... quand tu vas descendre [de ton échafaudage], le soleil est rentré [il fait déjà nuit]. Est-ce que ça a un sens [*i.e.* ne t'attires-tu pas plutôt des difficultés]"<sup>22</sup> ?" »

L'entraide qui « définit » la construction prend figure d'une obligation. Mais, dans son application, ce qui la caractérise est plutôt la souplesse. Si l'information donnée auprès d'autres maçons induit une aide, elle n'implique pas, de qui la reçoit, une réponse, ni ne renvoie à un quelconque engagement. Au près de ceux dont le maçon est proche et avec qui il tient à travailler, il formule plus explicitement sa demande (« Venez, ... »). Toutefois, venir aider à construire, ou non, reste à l'appréciation de chacun. Des maçons contactés viendront, dit-on : ceux qui ont le temps. Leur disponibilité, évoquée en termes temporels, est toujours mise en avant. Reste que, généralement, le maçon ne travaille pas seul. S'il ne peut lui-même s'assurer la présence d'un maçon qui le seconde, il le fait savoir au *kèlé cábal*.

Outre ses proches, on informe les maçons des alentours que l'on connaît. Le périmètre en jeu est fort variable. Il pouvait y avoir des quartiers de village ne comptant qu'un seul maçon et, s'il doit aller dans des quartiers éloignés de plusieurs kilomètres, le *bo cábal* n'est pas tenu d'avertir les maçons qui y résident. Il en estime la nécessité suivant l'ampleur du chantier et l'aide qu'il peut escompter des siens, comme du côté de celui pour qui il va construire, lequel peut d'ailleurs être un maçon. En revanche, s'il ne réside pas lui-même dans le quartier où il vient construire un *kèlé*, le maçon « appelé » informe les maçons qui s'y trouvent. Il en profite alors, éventuellement, pour s'informer sur celui pour qui il va construire un *kèlé*. Il doit s'assurer que sa venue n'est pas liée à des problèmes restés en suspens, en rapport avec les travaux ou les maçons. Si tel est le cas, il ne construira qu'une fois ces problèmes résolus. Par-delà ce qui relève des travaux, et s'il le connaît mal, le maçon peut chercher à savoir dans quelle mesure il peut faire confiance à celui qui l'a fait venir.

Le territoire – la terre – intervient de façon plus marquée lorsque le maçon vient d'un autre village<sup>23</sup>. Avec celui qui lui a apporté la « poule du *banco* », le maçon étranger rend visite au « maître du quartier » (voir note 19), puis tous trois vont chez l'aîné des maçons du quartier. Le maître du quartier présente alors la situation. L'aîné des maçons, qui sera au besoin l'hôte de l'étranger, prévient alors d'autres maçons de sa connaissance : « Telle personne a été prendre quelqu'un là, pour venir faire son travail. Il est venu me dire, me saluer, m'informer. Si vous avez le temps, venez l'aider. » L'intervention d'un maçon étranger au village ne suit pas toujours ce protocole. Si cet étranger connaît un maçon dans le village, il se rend chez lui, puis tous deux vont ensuite voir le futur *kèlé cábal*. Par ailleurs, celui dont on va construire le *kèlé* peut informer les maçons des alentours de la venue du maçon étranger, les prévenir, par exemple pour éviter tout malentendu avec eux. Mais il y a aussi des situations plus complexes, où se rendre chez l'aîné des maçons du village s'impose. Ce dernier prévient alors ceux qu'il a formés, et tous ceux qui sont disponibles viendront le jour où débute le chantier, jour où l'aîné effectue les rites d'ouverture, qui engagent des liens à la terre. Prévenu à nouveau par le maçon étranger, l'aîné

des maçons du village reviendra pour les rites de clôture. Dans cet intervalle, les maçons venus assister aux rites d'ouverture, s'ils le peuvent, offrent leurs services.

À l'image du maçon qui va construire dans un quartier éloigné pour quelqu'un qu'il connaît trop peu, le maçon étranger se renseigne sur celui qui l'a fait venir. On connaît, entre maçons, au moins par rapport aux travaux de construction, les individus irrespectueux des règles ou des personnes. Si l'étranger ne s'informe pas et qu'un doute pèse sur le futur *kèlé cǎbal*, le maçon du village lui dira de ne pas commencer les travaux. L'étranger en tient compte. Mais il doit aussi discerner s'il s'agit là d'une jalousie – il peut être mécontent de n'avoir pas été appelé – et éviter toute tension. La situation peut être délicate. Les méfiances entre maçons, ou entre le maçon et le *kèlé cǎbal*, sont liées à la puissance que l'on prête au matériau : construire n'est pas un acte simple mais comporte des dangers. Ainsi soulignent-on, par exemple, qu'un maçon étranger qui n'aurait aucun égard par rapport à ce que lui dit le maçon du village encourt le risque de chuter de son échafaudage : « Tu vas te casser quelque chose [...]. Tu vas doucement doucement avec lui<sup>24</sup>. »

Le *kèlé cǎbal* n'est tenu d'appeler qu'un seul maçon. Mais il informe aussi ses amis ou ses proches qui savent construire. Lorsque plusieurs frères quittent ensemble un *kèlé* pour en construire un autre, chacun d'eux peut contacter des maçons. Si le maçon qu'il a appelé vient d'un quartier éloigné ou d'un autre village, il est préférable pour le *kèlé cǎbal* de s'assurer la présence d'un autre maçon qui, dans l'éventualité où le *bo cǎbal* serait amené à s'absenter, assumera alors la responsabilité des travaux. Ce sera possible s'il a un ami ou un « parent » disposé à cela. Il lui revient de les faire se rencontrer, et s'entendre. Il portera alors une responsabilité dans le dynamisme du chantier au niveau des relations entre les maçons. Il s'en remet, sinon, à ce que l'étranger se trouve être chez un maçon hôte, lequel use de ses propres relations pour trouver l'aide d'autres maçons.

L'entraide entre maçons repose sur divers réseaux de relations, où globalement ceux du maçon appelé dominant ceux du *kèlé cǎbal*. Mais le *bo cǎbal* est toujours amené à rencontrer, dans son travail, des maçons qu'il ne connaît pas. Les réseaux de relation s'inscrivent dans les situations esquissées, chacune d'elles mettant en jeu diverses variables. Ces relations d'entraide se tissent, se créent, se perpétuent d'un chantier à l'autre, mais aussi par d'autres biais comme les travaux agricoles. En ce qu'elles ne renvoient pas à des obligations bien déterminées, les demandes d'aide sont informelles. Mais le principe de l'entraide pour construire et la solidarité entre les maçons induisent une réciprocité. Cette organisation reste souple : entre maçons, le retour de l'aide reçue n'est pas comptable ; il n'est ni systématique, ni nécessairement d'ampleur équivalente. La réciprocité est fortement liée au travail à fournir – taille et localisation du *kèlé* à construire – et aux affinités. Dans le cas le plus simple, le maçon cherche avant tout l'aide d'un ou plusieurs maçons avec qui il s'entend bien (amis ou parents) et qu'à son tour il aidera lorsqu'ils seront eux-mêmes appelés sur un chantier (fig. 2 et 3).

Le maçon demandeur n'assume aucune des charges matérielles du chantier, et cela autorise l'absence de contraintes qui caractérise l'entraide entre maçons. Dans cette optique, ce qui lie ces deniers est le travail qu'ils font ensemble : le temps. Certes, il y a quantité d'autres raisons et de liens qui influent sur la venue des maçons prévenus du chantier d'un *kèlé*. Mais le temps est la réponse essentielle du discours sur l'entraide entre maçons. N'être pas disponible, sans avoir à en donner la raison ni même le dire, est toujours évoqué à ce sujet. Si quelqu'un ne vient pas, c'est parce qu'il n'a pas le temps. Sur le même principe, si l'on est disponible, on vient aider. Cette situation donne lieu à deux types de propos.

Dans l'un d'eux, on dit des maçons informés que « tous ceux qui ont le temps viennent », et qu'en conséquence le travail durera moitié moins de temps. Et cela peut donner lieu à ce type de remarques : « C'est moi qui suis venu arranger tout [*i.e.* seul mon nom est lié à la construction de ce *kèlé*], alors que ce sont les aidesurs qui ont été nombreux [*i.e.* la réalité du travail effectué provient de l'aide reçue]. » Le second type de discours insiste, lui, sur les allées et venues des maçons sur un chantier. Ils peuvent venir travailler un jour, ou deux, ou trois, puis ne pas réapparaître, voire venir aider une demi-journée. Le travail s'adapte aisément à ces fluctuations : l'indépendance structurelle des pièces des maisons et la mobilité que permet la technique de construction (chaque assise d'un mur sèche plusieurs heures durant : beaucoup plus de temps qu'il n'en faut pour la construire), la possibilité de travailler à un ou deux maçons sur une même couche, celle de faire plusieurs pièces et plusieurs maisons en même temps offrent de multiples possibilités de répartition des maçons.

L'aléatoire de la venue des maçons a pour base une réalité de l'entraide qui s'étend au-delà des maçons contactés directement par le *bo cábal* ou le *kèlé cábal*. L'entraide, globalement, oblige. Mais elle repose sur le consentement et non pas sur une obligation formelle. On dit, par exemple, « puisqu'il y a entraide, ils peuvent venir, c'est comme si on leur avait demandé le service. Mais tu ne leur as pas demandé et ils sont venus ». Un maçon passant là peut s'arrêter, et aider. Au préalable, avant de se mettre à construire, il doit avoir l'assentiment du *bo cábal*.

L'essentiel de la mobilisation des maçons provient des qualités des relations, de parenté ou non, tant du côté du ou des maçons qui s'y impliquent que de celui du *kèlé cábal* et de ses proches. Avoir tissé des liens dans différentes directions est souhaitable, si ce n'est indispensable pour faire venir plusieurs maçons sur un chantier. Mais cela ne suffit pas. Pour être efficaces, ces liens doivent reposer sur l'entente et la confiance mutuelles. La qualité des relations peut revêtir de multiples aspects. À son importance pour la venue des maçons sur le site, il faut adjoindre bien d'autres facteurs.

On ne saurait prétendre faire l'inventaire des cas pour catégoriser qui, des maçons informés, vient sûrement et pour tout le chantier, ou juste pour quelques jours. Avançons simplement quelques points autour desquels s'articule la venue effective des maçons. La façon dont, entre maçons, s'entremêlent les liens de parenté, d'amitié et d'obligations, en est un. À l'ensemble des faits déjà évoqués, il faut ajouter les variables suivantes, divisées en trois ensembles :

**(1) La taille du *kèlé* à construire** ou, dit autrement, le nombre de ses résidents futurs. Plus il y a de maisons à construire, plus l'aide doit être efficace et soutenue. Et plus on est nombreux à être investis dans cette entreprise, plus l'information circule : le système de l'entraide laisse supposer que se rallieront à cette entreprise un certain nombre de maçons. Les frères classificatoires du futur *kèlé cábal* cherchent des maçons, le *bo cábal* choisi doit être à même d'en faire venir. Pour construire un grand *kèlé*, d'une trentaine de maisons, il faut au quotidien une dizaine de maçons pendant environ un mois. Cette entreprise, rare, renvoie généralement à l'abandon total du *kèlé* précédent. Les raisons de cet abandon, forcément négatives, peuvent rendre difficile la mobilisation de maçons. Mais retenons surtout que l'existence d'un grand *kèlé* suppose un réseau étendu de relations et une certaine richesse, et que ces facteurs rendent possible une telle entreprise. À l'inverse, si le *kèlé* à construire est petit (quatre maisons par exemple) et que celui que l'on quitte l'est aussi, faire venir des maçons en nombre peut être très difficile. L'entraide pour construire est liée à d'autres échanges, qui tous nécessitent la possibilité d'entretenir ceux que l'on sollicite. Les réseaux et les liens faits à ces occasions peuvent être inexistant, la possibilité de servir une nourriture conséquente également. Moins on est nombreux, moins on produit, moins on rassemble de monde : construire un *kèlé* de cinq maisons peut aussi prendre un mois.

**(2) La réputation de celui qui part**, comme celle de sa famille (du *kèlé* qu'il quitte), a son importance dans la venue des maçons. L'information qui circule entre les maçons est bien : « Untel a un *kèlé* à construire. » Le querelleur, l'avare, l'irrespectueux mobilisent peu. Le chantier n'est pas un lieu où l'on peut s'affronter sans encourir de graves problèmes. Et pourquoi n'avoir, en contrepartie de son travail, que de maigres repas mal préparés, si cela n'est pas dû à une impossibilité matérielle ? Ne pas venir en aide, d'un autre point de vue, peut être un moyen de signifier sa désapprobation. La réputation du maçon est aussi à prendre en compte : son comportement sur les chantiers, sa capacité à y éviter les tensions comme à y créer une bonne ambiance, par exemple, importent.

**(3) La proximité du maçon, géographique et de parenté.** Si le *kèlé cábal* prend comme maçon son voisin, son neveu ou son gendre, il a l'avantage d'être en terrain connu. Mais il se prive en même temps de la venue plus informelle, et pratiquement obligée, de ces maçons. L'exemple du gendre met cela en valeur : informé par le *kèlé cábal*, directement ou non, il devra se rendre sur le chantier pendant toute sa durée. À l'opposé, le maçon étranger qui, le temps des travaux, habite chez l'aîné des maçons du quartier, est parfois le plus apte à rassembler plusieurs maçons qui suivront le chantier quotidiennement. Son hôte, par sa position d'aîné et son ancienneté dans le travail, peut être très influent. Son grand âge induit de solides relations dans l'exercice de son métier et, des maçons exerçant, il en a sûrement formé plus d'un qui, même si c'est informel, lui sont redevables : ils se joindront à la construction du *kèlé*. Venir en aide à ce maçon étranger, outre lui donner la possibilité de revenir plus rapidement chez lui, c'est aussi se réserver un accueil similaire dans son village.

S'il revient notamment au maçon d'en amener d'autres, la part du *kèlé cábal* dans leur venue, plus indirecte, est néanmoins importante. Ce dernier, en quittant le *kèlé* de son « père » pour en construire un autre, est rapidement confronté aux réalités concrètes de ses relations. Normalement, l'entraide

permet de construire un *kèlé* même si l'on a peu de moyens. Mais elle garde une part d'incertitude. Ne dit-on pas, par exemple, « le *banco* de telle personne n'a pas eu d'aide » ? Avoir des contacts sûrs, en créer de nouveaux, répondre à l'attente de ceux qui viennent aider en leur servant une nourriture conséquente, savoir entretenir un bon climat sur le chantier, sont autant d'éléments qui, liés à la présence de plusieurs maçons sur le site, concernent aussi le *kèlé cábal*<sup>25</sup>. Les maçons qui travaillent en continu à la construction d'un *kèlé* de quelques maisons sont *a minima* deux ou trois. Avoir en permanence une dizaine de maçons est beaucoup plus rare.

## Autres aides

Pour le *kèlé cábal*, le plus grand nombre de personnes à rassembler concerne ceux affectés à d'autres tâches que celles réservées aux maçons. Il faut puiser l'eau, pétrir le *banco*, confectionner des boules, et enfin amener les boules à ceux qui les lancent aux constructeurs. Si l'on exclue la préparation du matériau (puiser l'eau, etc.), un maçon en plein travail mobilise quatre à six personnes (fig. 4)<sup>26</sup>.

Globalement, les traits relevés à propos des maçons s'appliquent aussi au fonctionnement de la participation au chantier des autres aidesurs : l'entraide n'est pas obligatoire, et elle peut être ponctuelle. La nouvelle, un *kèlé* en chantier, doit circuler. La distance entre ce nouveau *kèlé* et ceux existants, qu'il s'agisse de celui que l'on vient de quitter comme des autres, compte ainsi que les réseaux de relations, la réputation, la taille du *kèlé* à construire et celle de celui que l'on abandonne. Mais ici, le rôle de la famille du *kèlé cábal*, de sa parentèle, est le plus souvent essentiel.

Les premiers concernés sont les futurs résidents du *kèlé* à bâtir. Tous y travaillent, et si possible mobilisent des amis. Normalement, parmi ceux qui ne résideront pas là, les premiers à venir aider, et sur qui repose l'entraide, sont les membres du *kèlé* que l'on quitte. Celui qui est à leur tête (*kèlé cábal*) les y invite : s'il a donné sans ambiguïté l'autorisation à un de ses « fils » de partir de son *kèlé* pour construire ailleurs, il ne peut manquer de les y envoyer. S'il a un ou deux « frères » ou oncles paternels (« pères ») qui résident à proximité et avec qui il est en bons termes, ils agiront de même. Pour celui qui construit un nouveau *kèlé*, l'appui qu'il reçoit des siens (ses pères et frères classificatoires, leurs épouses et enfants), outre l'aspect pratique, est de bon augure. L'extension de ce réseau est variable, suivant la nature des liens entretenus entre les membres de son lignage ou segment de lignage. Aux « frères » qui, lors de départs antérieurs, sont restés à proximité du *kèlé* d'origine et ont gardé entre eux des liens étroits, s'ajoute le cas du neveu utérin venu construire près de chez ses oncles maternels : ceux de son *kèlé* viendront aider. La proximité géographique, associée à l'entente, joue aussi un rôle important : si les relations avec eux étaient bonnes, les voisins les plus proches du *kèlé* que l'on quitte se joindront à l'aide. Enfin, la distance entre l'ancien et le nouveau *kèlé* est l'une des variables de l'ampleur de l'aide.

On ne quitte pas toujours un *kèlé* en de telles conditions : la participation aux travaux de la famille ou des très proches voisins du *kèlé* initial peut être dérisoire. Délaisser un petit *kèlé* assez isolé pour aller s'établir ailleurs diminue l'apport de main-d'œuvre escomptée nécessaire à la construction, et le faire justement parce qu'il y a des conflits en son sein augmente ce handicap. Il faut alors d'autres relais pour le *kèlé cábal*. Estimant ses besoins, comme le nombre de personnes disponibles pour l'aider au sein du *kèlé* qu'il quitte, il fera si nécessaire appel à d'autres personnes, issues ou non de sa parentèle. Partir s'installer loin du *kèlé* de son père traduit souvent une mésentente, ou peut conduire à une rupture d'abord marquée par une absence d'entraide pour son chantier. On cherche, en ce cas, l'aide non plus du côté du *kèlé* de son père et de ses voisins, mais vers là où l'on s'installe.

Si le *kèlé cábal* tient à ce que le maçon vienne avec du monde, lorsqu'il lui donne la « poule du *banco* », il spécifie qu'il « le prend avec ses gens ». Le *bo cábal* informe alors les siens. Leurs venues sont aléatoires et informelles. Chacun peut venir travailler un jour, plusieurs, puis ne plus se montrer disponible... Ceux des voisins du *kèlé* en construction que l'on ne connaît pas viendront au moins aider une journée. Ne pas venir, ne serait-ce que pour se présenter au nouveau venu, « ce sont des paroles [*i.e.* des problèmes] » : plus qu'enfreindre le principe de l'entraide, c'est marquer de la malveillance.

La nouvelle : le *kèlé* d'Untel est en construction, se propage par diverses voies et personnes. Le seul qui, si cette nouvelle arrive à ses oreilles, ne puisse pratiquement pas se défilier pour venir aider, n'en avoir jamais le temps par exemple, est le gendre. La construction est un domaine dans lequel il doit aider sa belle-famille<sup>27</sup>. Pour autant, il n'est pas forcément prévenu directement par les intéressés. S'il veut être apprécié, respecté, il se rend dès que possible sur le chantier. S'y rendre à son commencement, c'est soigner sa réputation. Il y reste alors jusqu'aux travaux de couverture, qui sont les seuls pour

lesquels son aide est vraiment requise. S'il ne se présente à aucun moment sur le chantier, « ce sont des paroles [problèmes] », « ils [*i.e.* sa belle-famille] auront un travail de bagarre avec toi », « ils [*id.*] t'insultent toujours »... Pour éviter d'en arriver là, pour se rattraper, le gendre qui n'est pas venu aider doit « tuer une bête » (chèvre ou mouton), faire préparer du *tô* (bouille de mil, plat quotidien) et si possible de la bière de mil, puis apporter ces mets au nouveau *kèlé* en s'excusant du manque de temps<sup>28</sup>.

Lorsque le *kèlé cábal* estime qu'il manque de monde pour bâtir son *kèlé*, il peut s'adresser à un autre *kèlé cábal*. Sa demande est d'ordre général, ou ciblée : il souhaite, par exemple, avoir l'aide de jeunes gens pour pétrir son *banco* ou celle de femmes pour puiser l'eau. Il se tourne plutôt vers ses relations, au sein ou non de sa parentèle. Mais il peut aussi s'adresser à l'un de ses futurs voisins, même s'il le connaît peu. C'est le cas, notamment, pour ceux qui ont peu de relations sur lesquelles ils peuvent compter. Les raisons d'une telle situation, diverses, concernent les relations entretenues avec sa famille et ses amis autour du principe selon lequel celui qui a refusé, en maintes circonstances, d'apporter l'aide qu'il pouvait fournir, se trouve plus isolé que tout autre. Mais elles sont aussi étroitement liées aux relations avec ses proches, c'est-à-dire ceux du *kèlé* qu'il abandonne : si la taille de ce *kèlé*, d'où provient l'essentiel de l'aide, est importante, la façon dont on le quitte (tensions éventuelles avec ses résidents ou le *kèlé cábal*) l'est plus encore. Enfin, on n'a pas recours, pour bâtir un *kèlé*, aux associations telles, par exemple, celles de jeunes mobilisées pour les travaux agricoles, évoquées précédemment. Elles interviennent dans la construction, notamment pour la réorganisation d'un grand *kèlé* déjà existant, à la suite par exemple du départ d'une partie de ses résidents : destructions liées à des restructurations, puis reconstructions, et parfois réparations<sup>29</sup>. Qu'elles ne soient pas mobilisées pour la construction d'un nouveau *kèlé* peut s'entendre comme suit. Le *kèlé* déjà là est viable, il a fait ses preuves. Ce n'est, bien sûr, pas le cas du *kèlé* en construction, où il revient au maçon de poser les conditions de cette viabilité future. L'entraide qui se manifeste le temps du chantier y concourt : une bonne entente augure, notamment, de celle qui permettra au *kèlé* neuf de croître.

## Activités

La répartition des tâches sur le chantier repose sur le principe suivant : les plus jeunes enfants (garçons et filles) apportent les boules de *banco* à de jeunes garçons qui, plus alertes, les lancent aux maçons (fig. 5) ; en amont, les jeunes hommes ou les hommes les plus vigoureux creusent et pétrissent le *banco*, alors que les plus âgés en font des boules (fig. 6 et 7). Les maçons, eux, y compris ceux de passage, construisent (fig. 8). Ce principe est souple, et il s'adapte aisément aux changements de situations liés au nombre et à l'âge des participants. Les variations du nombre de personnes par classes d'âge, et donc de leur répartition, différencient les chantiers entre eux. Mais elles sont également visibles sur un même chantier pris à différents moments, car le fonctionnement de l'entraide donne lieu à d'importantes fluctuations du nombre de participants<sup>30</sup>. Venir aider à l'improviste ou en tant que gendre, être sollicité puisque voisin ou « parent », cela n'entre pas dans l'affectation à une activité précise. On se place, outre selon ses affinités et en tenant compte de ceux qui travaillent quotidiennement, et des dires éventuels du *kèlé cábal*, par rapport à son savoir-faire, lié à l'âge, et en fonction des besoins du moment. Ceux qui lancent peuvent, un autre jour, porter les boules ; ceux qui pétrissent souvent les fabriquent ou, si nécessaire, les lancent.

Par cette organisation, qui incite à la transmission, les plus jeunes répondent de leur activité à leurs aînés les plus proches (ceux qui lancent), tout comme ceux qui pétrissent sont responsables face à ceux qui mettent le *banco* en boules (ou au moins l'un d'entre eux). Le lanceur suit le rythme du maçon (fig. 7) et ne porte pas la responsabilité de ce qu'il lance : une mauvaise qualité du *banco* met en relation le maçon et ceux qui fabriquent les boules. Là, l'âge s'efface pour laisser place au statut dominant du constructeur.

Après deux à quatre heures de travail, la matinée prend fin. Le travail de l'après-midi, d'environ trois heures, reprend après un temps de repos variable suivant les chantiers, et se termine par la consommation d'un repas préparé puis amené par les femmes. On se débarrasse de la terre que l'on a sur soi en puisant de l'eau dans une grande jarre, puis on se lave à nouveau les mains dans une calebasse donnée par les femmes, comme avant tout repas. Les maçons sont servis en premier et à part ; les autres participants, suivant leur nombre, forment des groupes distincts. La nourriture est la même pour tous.

Le rythme de travail suivi est celui qu'impose le *bo cábal* ; l'ampleur du travail à faire, l'avancée de la saison, le nombre de participants et l'ambiance sur le site y participent. Ce rythme se relâche une fois le chantier bien engagé : construire les dernières maisons du nouveau *kèlé* prend plus de temps qu'édifier les premières. En mai, l'arrivée des premières pluies oblige parfois à interrompre le chantier une journée ou une demi-journée, rarement plus : il faut attendre que les murs sèchent pour ajouter une nouvelle assise. De même, parce qu'ils mobilisent du monde, les jours de marché ralentissent ou empêchent l'activité. Les occupations du maçon, en dehors du chantier et une fois celui-ci bien avancé, donnent lieu à des coupures analogues, à moins qu'il n'autorise à construire en son absence et délègue son pouvoir. Enfin, selon un calendrier fixé après les récoltes, les rites tels les « funérailles-réjouissances » (un an au moins après le décès d'une personne âgée) occasionnent des interruptions du travail qui, suivant les liens de parenté avec le défunt, peuvent être de plusieurs jours.

Le rôle des femmes dans la construction, dans cette phase des travaux (construction des murs), met en jeu une occupation de l'espace du chantier très différente de celle des hommes. Elle est marquée par des allées et venues qui souvent se doublent d'un portage : les femmes portent l'eau, la nourriture, la terre. Peu présentes là où l'on construit, elles n'utilisent véritablement le site en chantier qu'une fois certaines maisons édifiées sur toute leur hauteur. Les travaux de construction spécifiquement féminins interviennent normalement après le départ des maçons. Ils concernent, dans le second œuvre, les bandes d'écoulement de l'eau de pluie des terrasses, les enduits de revêtement (« couvrir la main du maçon » dit-on, c'est-à-dire faire sien son ouvrage : les habitations sont le domaine des femmes mariées) puis de décoration (le cas échéant), et la fabrication des sols – damés, imperméabilisés – intérieurs comme extérieurs (terrasse et cour attenante à chaque habitation) (fig. 9 à 11). Ils donnent lieu à des formes d'entraide qui gagneraient à être finement analysées, laissées ici de côté, et qui dans le cadre des travaux d'entretien de ces surfaces, que les fortes pluies fragilisent, concernent surtout les femmes du *kèlé*. Les réfections des sols des terrasses et des enduits extérieurs sont, quant à elles, annuelles ou biennuelles.

Aller puiser l'eau nécessite de l'entraide. Pour préparer la quantité de *banco* qu'utilisent deux maçons au travail pendant deux heures, il faut environ 270 litres d'eau, ce qui correspond à plus d'une heure et demie de travail à six femmes si le puits est à un kilomètre. Tous les jours, il faut aussi remplir d'eau les poteries contenant celle à boire, et veiller à ce que la ou les grandes jarres amenées sur le site (eau pour le lissage et pour se laver en fin de journée) ne soient jamais vides. L'eau est également nécessaire à la préparation des repas. Mais ce dernier travail se fait plutôt au *kèlé* que l'on s'apprête à quitter que sur le chantier.

Si nécessaire, les femmes participent au transport du *banco*, du lieu de son extraction au chantier (bâtir une couche de 25 centimètres de hauteur sur les pièces d'une maison nécessite environ 1,5 tonne de terre). Une fois le chantier bien avancé, elles doivent aussi chercher puis amener au *kèlé* les terres qu'elles utiliseront après le départ des maçons pour enduire les murs et damer les sols, intérieurs et extérieur. Trouver de la bonne terre à enduire, fine, pour en recouvrir au moins les murs extérieurs avant la saison des pluies s'impose, alors que rassembler la terre gravillonneuse utilisée pour les sols intérieurs et extérieurs est moins urgent : leur confection peut être reportée à la période suivant les récoltes.

Préparer les repas est une activité quotidienne exclusivement féminine, depuis la recherche du combustible de cuisson jusqu'à la répartition des plats de nourriture par groupes de travailleurs. Plus le nombre de participants au chantier est important, plus une coopération entre les femmes est nécessaire. Les premières concernées sont la première épouse du *kèlé cábal* et, le cas échéant, ses coépouses, puis les femmes de ses frères ou fils qui s'installeront au nouveau *kèlé*. Mais si leurs maris participent aux travaux, les autres femmes du *kèlé* dont une partie des résidents s'en va aident également. Il faut ajouter à cet ensemble leurs filles non mariées, donc vivant encore au *kèlé* de leurs pères, comme celles qui, mariées, viennent avec leur mari. L'aide des proches d'autres *kalse*, dont les maris travaillent sur le chantier, est aussi possible, mais elle concerne plutôt les activités en amont de la cuisson (donner du bois, aider à piler). Enfin, vers l'âge de raison, les petites filles ne participent plus au transport des boules de *banco*, voire ne sont plus présentes sur le chantier : elles suivent leurs mères et elles commencent à participer à leurs activités.

## Repas

En pays lyela, la contrepartie de l'entraide, au quotidien, est le repas pris sur le site en chantier. On ne peut se permettre d'y adjoindre de la viande, peu consommée mais appréciée ; aussi les repas ne sont-ils pas, en principe, différents de ceux que l'on aurait en restant chez soi. En revanche, une nette différence interviendra pour le repas qui marque le départ définitif du « maître du *banco* » (et des autres maçons), où servir de la viande est de mise<sup>31</sup>. Le repas quotidien est constitué de bouillie de mil blanc (*tô*), accompagnée d'une sauce à base de végétaux. Le *tô*, sous forme de galettes, est disposé dans un grand plat, et la sauce qui l'accompagne dans un petit plat, à part. On mange à plusieurs autour de ces deux plats. Trois repas identiques sont servis : un pour ceux qui construisent (maçons), un pour les femmes qui amènent l'eau, un pour ceux qui s'occupent du *banco*.

La contrepartie du travail en repas servis au quotidien a une réelle valeur. « S'ils ne mangent pas de nourriture, est-ce qu'ils vont venir ? », dit-on par exemple. Pour le *kèlé cãbal*, assumer cette charge n'est pas facile. On ne dispose pas aisément d'un surplus de mil, et il faut veiller à pouvoir nourrir sa famille jusqu'aux récoltes suivantes. Les années de mauvaises récoltes, ou lorsqu'on estime ne pas disposer en définitive de réserve suffisante, il n'y a pas ou fort peu de chantiers de construction. Le *kèlé cãbal* doit faire tout son possible pour nourrir les aidesurs. Mais s'il s'en explique et qu'il est en bons termes avec tous, on comprendra qu'il ne puisse fournir une grande quantité de *tô*. L'entente et la confiance aidant, on peut se satisfaire de moins de nourriture. Reste que cette dernière peut attirer et retenir des travailleurs au chantier, et que son absence compromet toute activité de construction. Dans les sociétés où nourrir au quotidien les participants au chantier n'est pas de mise, fussent-ils maçons, le repas de fin de chantier – aux côtés d'autres attentes – participe toutefois de la venue des travailleurs. Du moins ces propos d'H. Labouret, au sujet des Lobi, le laissent-ils entendre :

« Les parents et voisins qui se présentent [au chantier] ne sont, en effet contraints par personne, mais l'intérêt et un sentiment assez obscur de solidarité les pousse, car ils savent bien que l'action qu'ils accomplissent va leur être payée sous peu par un bon repas et les autorisera plus tard à réclamer de leurs obligés une aide analogue<sup>32</sup>. »

À ces aspects matériels de la nourriture s'en joignent d'autres. Manger ensemble est associé aux idées d'unité, d'union, d'amitié, de clarté des intentions mutuelles, d'entente. « Courber la main [*i.e.* manger, symbolisé par le geste de se servir dans le plat partagé] », dit-on, est au fondement de l'amour ; ne pas le faire est « ce qui amène l'ennemi ». En amont de la nourriture consommée ensemble, qui sert de référence, il y a sa production, qui est d'abord le fruit de l'unité du *kèlé* du fait des grands champs cultivés en commun. Partir s'installer loin du *kèlé* de son « père » (classificatoire) impose de ne plus demander l'aide à ses résidents pour cultiver. Mais si l'on s'installe à proximité, on continue à cultiver ensemble, ne serait-ce qu'une journée : toute journée de travail collectif dans un grand champ de brousse, lesquels sont le plus souvent à plusieurs kilomètres de toute habitation, se clôture par un repas pris sur le lieu du travail, où les femmes l'apportent. Enfin, en retour de l'entraide qu'il a sur son chantier, le *kèlé cãbal* ira cultiver chez ceux qui lui en font la demande. Il ne saurait, notamment, refuser cette aide au maçon<sup>33</sup>. La culture, on l'a évoqué brièvement, est ici comme ailleurs une activité majeure dans les pratiques d'entraide.

Les repas servis sur le chantier sont un trait important des relations entre le maçon et le *kèlé cãbal*. Les repas peuvent révéler des tensions, la nourriture préparée servir à focaliser des discordances qui ne sont pas exprimées de vive voix. Le maçon peut y lire, outre leurs opposés, l'irrespect du *kèlé cãbal* à son égard, son avarice, une hostilité, une provocation... ; le *kèlé cãbal*, par l'intermédiaire des femmes qui cuisinent, peut utiliser les repas pour exprimer son mécontentement. Sans aller jusqu'à ne pas servir de nourriture, ce qui serait un affront, et en laissant de côté la quantité servie et le *tô* sans sauce, c'est par la qualité du *tô* servi que se présentent, pour le *kèlé cãbal*, diverses possibilités d'exprimer ses griefs. On peut rater la préparation d'un *tô*. Mais on ne saurait servir inlassablement du *tô* de sorgho rouge, du *tô* en masse compacte et non en galettes, du *tô* sans consistance qui colle aux doigts, du *tô* encore trop chaud et donc inconsistant, du *tô* de la veille un peu desséché et froid... Les sauces qui accompagnent le *tô*, dont les préparations sont plus ou moins longues et délicates, peuvent aussi permettre de mesurer l'effort fourni comme de marquer une hostilité.

Même avec peu de moyens, on peut honorer correctement la contrepartie en nourriture. La demande n'est pas celle de festins répétés mais de faire au mieux avec ce que l'on a. Servir au maçon et à tous les

participants des repas mal préparés, c'est faire peu de cas de leur aide. Manquer ainsi d'égards au maçon, ostensiblement et de façon répétée, sera néfaste pour le *kèlé* futur : les vœux formulés par le maçon avant son départ du site, estimés efficaces, s'en ressentiront<sup>34</sup>. Ajoutons à ces quelques mots ceux d'H. Labouret, intéressant un contexte plus général, et le caractère obligatoire du repas de fin de chantier, qui en bien des sociétés d'Afrique occidentale et centrale aurait été l'unique repas servi :

« C'est d'ordinaire après l'achèvement des murs, que le repas obligatoire est offert aux maçons et aux ouvriers. Il s'agit d'une cérémonie traditionnelle de récompense et de remerciement pour l'œuvre accomplie ; elle se déroule au milieu de la satisfaction générale, et s'accompagne souvent de chants et de danses. »

En pays lyela, cette cérémonie intervient également après l'édification des murs – travail, rappelons-le, des maçons – et elle débute par les rites de clôture du chantier : la fin effective des travaux (couverture, enduit, damage des sols, etc.) ne donne lieu à aucun événement, et l'entraide qui la caractérise est marquée par une obligation plus formelle, celle des gendres envers leur belle famille.

L'entraide est essentielle pour la construction. Elle est sous-tendue par l'échange, la réciprocité, sans renvoyer formellement à des obligations autres que celle de nourrir les participants, laquelle échoit à celui qui en est le bénéficiaire. Et elle a l'entente pour fondement. Cette entente, on l'a noté, n'est pas seulement nécessaire à la réalisation du projet, elle influe sur sa qualité finale : un chantier qui se déroule dans la bonne humeur, par exemple, est de bon augure ; faire « bonne société » le temps des travaux préfigure la vie à venir au *kèlé*, dont les membres doivent vivre en bons termes. L'importance qu'a ici l'entraide, autrement dit, paraît expliciter le système sur lequel elle se fonde : obliger, au sens de lier, sans relever d'obligations formelles, c'est-à-dire faire appel au libre-arbitre de tout un chacun, facilite en effet les relations de travail.

Pour autant, le fonctionnement de l'entraide lyela rend possible la présence d'inconnus sur le chantier. Dans un contexte où se mettre à l'abri de maléfices et de malices – qu'il s'agisse, par exemple, de ceux des sorciers ou des génies de brousse – nécessite de répéter les actes de protection, cette image de l'inconnu compte. En l'associant à la notion d'entente, on a comme la justification de la présence de nombreuses règles sur le chantier lyela. Face à la diversité des personnes qui peuvent venir aider, passer puis repartir, les règles en vigueur sur le site en chantier facilitent le fonctionnement du système d'entraide.

Aujourd'hui, dans le cadre de la construction, ce système est mis à mal. Le fait suivant en atteste brièvement, et fondamentalement. Des maçons se faisant rétribuer pour leur travail et diffusant un nouveau modèle architectural, devenu dominant – la maison rectangulaire en adobe – sont apparus dans les années 1980. On les dénomme « maçons d'argent ». Cette dénomination, à elle seule, reflète le changement profond de société qui s'engage alors, et continue aujourd'hui de s'opérer, à savoir le passage d'une société « traditionnelle » dont le référent est la Terre, sa puissance, à une société dite moderne où il devient l'argent. Depuis, l'évolution du modèle d'habitation s'est poursuivie, en accentuant la dépendance à l'argent pour bâtir : les parpaings de ciment ont remplacé l'adobe, la couverture en plaques de tôle ondulée impose l'usage de chevrons industriels.

---

<sup>1</sup> Dans son article sur l'habitation dans les « possessions françaises » d'Afrique, synthèse d'observations faites en différentes sociétés, Henri Labouret pose également une nette distinction entre les travaux d'édification des murs et ceux de couverture (malheureusement sans différencier les acteurs lors de ces deux phases) : H. Labouret, « L'habitation indigène dans les possessions françaises. Afrique occidentale et équatoriale », *La Terre et la Vie*, juillet 1931, p. 343-363.

<sup>2</sup> Voir M.-N. Chamoux, « Sociétés avec et sans concept de travail », *Sociologie du travail*, 36<sup>e</sup> année, hors-série *Les énigmes du travail*, 1994, p. 57-71 : p. 62-64 pour les citations. Son analyse fait suite (voir p. 60, n. 5) aux recherches intitulées « La représentation du travail » initiées au début des années 1980, dont M. Godelier – dans « Le travail et ses représentations », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, n° 5, avril 1981, p. 10-14 [*La pratique de l'anthropologie aujourd'hui*, Colloque international du C.N.R.S. organisé par l'A.F.A., Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, 19-21 nov. 1981] – présente les objectifs en soulignant que « la notion [...] de travail n'est pas commune à toutes les cultures ni à toutes les époques » (p. 10) et rappelle, à titre d'exemple (p. 11), que la chasse peut ici être envisagée comme une guerre faite aux animaux, là comme un échange avec le « maître des animaux » ou, ailleurs, avec la forêt elle-même.

<sup>3</sup> M. Panoff, « Énergie et vertu : le travail et ses représentations en Nouvelle-Bretagne », *L'Homme*, t. 17, n° 2-3, 1977, p. 7-21.

<sup>4</sup> L'opposition politique à l'établissement d'un nouvel aéroport près de Nantes dans une ZAD (zone d'aménagement différé) a fait muter le sens de cet acronyme d'urbanisme en celui de « zone à défendre » ; voir <https://zad.nadir.org/>

<sup>5</sup> G. Pruvost, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, n° 57, 2015, p. 81-103 : p. 101-102 pour les citations. À propos de l'Afrique de l'Ouest, rejoignant ses prédécesseurs, Fabio Viti, dans *Travail et apprentissage en Afrique de l'Ouest. Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo*, Paris, Karthala, 2013, p. 100, pose juste que le travail est à entendre comme « incorporant les dimensions sociale, culturelle, religieuse, rituelle et matérielle ».

<sup>6</sup> R. Maunier, *La construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurdjura*, Paris, Institut d'ethnologie, 1926, p. 65.

<sup>7</sup> Voir à ce sujet Luc Pecquet, « La culture en chantier. Techniques et matériaux de l'architecture de terre », in *Construire en terre. Du patrimoine historique à l'architecture contemporaine. Des professionnels des savoir-faire et des techniques en Europe*, Actes du colloque européen du projet Terra-Incognita, Marseille, 4-5 mai 2011, 2011, p. 68-71. « Chantier » est un terme rare en ethnologie africaniste, où il peine à être appréhendé comme un objet de recherche. Un travail récent en ce sens : R. Gra, *De la maison de terre à la villa en béton. Transformation des modes d'édifier de terre en pays lambda rural [Togo]*, Master franco-allemand en Sciences humaines et sociales, EHESS / Goethe Universität, 2019.

<sup>8</sup> P. Kropotkine, *L'entraide : un facteur d'évolution*, trad. de l'anglais sur l'édition rev. et corr. par Louise Gueysse-Bréal, avertissement de Paul Reclus, Paris, Alfred Costes, coll. « Bibliothèque de philosophie sociale », 1938 [1906]. Voir aussi Claire Vachet, « Pierre Kropotkine et la loi naturelle de l'entraide : le fondement d'un droit nouveau ? », *Clio Themis. Revue électronique d'histoire du droit*, n° 20 *La nature comme norme*, 2021 [<https://doi.org/10.35562/cliothemis.1250>].

<sup>9</sup> R. Maunier, *op. cit.*, p. 1, 4 et 63. En Égypte, précise l'auteur (p. 2), « la loi écrite édicte des obligations d'entraide ».

<sup>10</sup> H. Labouret, *Les tribus du rameau lobi*, Paris, Institut d'ethnologie, 1931, p. 152-159. J.-P. Lebeuf, dans *L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional. Technologie, sociologie, mythologie, symbolisme*, Paris, Hachette avec le concours du CNRS, coll. « Bibliothèque des Guides bleus », 1961, souligne aussi (p. 181) la dimension volontaire de la participation aux travaux de construction (hors du cercle familial).

<sup>11</sup> Voir H. Labouret, *op. cit.*, *Les tribus...*, où l'auteur réfute le qualificatif d'« anarchistes » (p. 215) volontiers attribué aux sociétés voltaïques par les administrateurs coloniaux d'alors, dont plusieurs furent « aussi » ethnologues (c'est son cas), pour ensuite analyser les rapports d'échange structurant la société. La question de l'engagement est au cœur de l'article de G. Pruvost, *op. cit.* Le refus de poser le travail comme marchandise va de pair, bien évidemment, avec une critique du capitalisme – « La participation régulière à des chantiers participatifs est de fait pensée comme un travail de sape du "système" (capitaliste, industriel) [...] » (p. 84) – qui rappelle l'analyse de K. Polanyi (*La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 [1944]).

<sup>12</sup> Voir R. Kaddour et L. Pecquet, à paraître (2024), « Habitat Castor : utopies et transmissions. L'exemple stéphanois », in Michel Rautenberg, *Utopies réalisées*, Lyon, Éditions 205, coll. « À partir de l'Anthropocène ».

<sup>13</sup> H. Labouret, *op. cit.*, *Les tribus...*, p. 158.

<sup>14</sup> M.-C. Pingaud, *Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot*, Paris, Flammarion, coll. « Bibliothèque d'ethnologie historique », 1978. Les pages 270 à 279 sont consacrées à l'entraide. Les propos cités sont extraits des pages 271 et 272. Précisons que l'institutionnalisation de cette entraide agricole, en l'occurrence ici sa modernisation, par la création d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), a conduit à « comptabilise[r] (...) les avoirs et les dus, fonde[r] l'assiduité d'obligations réciproques, [et] crée par là-même une promiscuité » (p. 278). P. Kropotkine, *op. cit.*, revient très souvent sur l'entraide agricole, avec de nombreux exemples, européens surtout, et souligne – cela fait écho au GAEC ! – comment le remplacement de la référence à l'agriculture par celle à l'industrie et au commerce, au Moyen Âge, fut « une erreur fatale », conduisant au passages de sociétés communautaires paysannes à celles des cités, hostiles au monde paysan et à ses valeurs (chap. VI) – l'entraide, néanmoins, a traversée toutes les vicissitudes de l'histoire et reste effective (chap. VII-VIII).

<sup>15</sup> Ces questions, ce positionnement pour aborder l'entraide, font écho aux travaux de S. Petite, *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2005, que nous ne connaissions pas.

<sup>16</sup> Bakuli Bayili, 05/09/1992, Kyon-Esapu. Les données présentées, formalisées une première fois dans notre thèse (1998), sont issues d'enquêtes ethnographiques menées, notamment, entre 1989 et 1998.

<sup>17</sup> De *she*, « aider », 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> personne du pluriel : « aidons-nous », « aidez-vous », et *dwā-nè* : « ensemble », « mutuellement ».

<sup>18</sup> Sur la structure du *kélé* et ses composantes, voir J.-P. Bourdier et T. T. Minh-Ha, « The Architecture of a Lela Compound », *African Arts*, vol. 16, n° 1, 1982, p. 68-72.

<sup>19</sup> Voir L. Pecquet, « Choosing a mason (Lyela country, Burkina Faso) », 9<sup>th</sup> International Masonry Conference 2014 in Guimarães, Universidade do Minho, Guimarães, B. Lourenço, Barry A. Haseltine, G. Vasconcelos (eds.) & l'International Masonry Society (UK), 2014 [en ligne : <http://www.masonry.org.uk/publications>].

<sup>20</sup> Voir L. Pecquet, « The mason and the *banco*, or raw material as a power for building a lyela house (Burkina Faso) », *Paideuma*, n° 50, 2004, p. 151-171.

<sup>21</sup> Le territoire villageois, indépendant et sous l'autorité politique et religieuse d'un « maître de la terre » (*ce cōbal*), avant la colonisation (début du XX<sup>e</sup> siècle), est composé de quartiers souvent distants de plusieurs kilomètres où l'habitat se regroupe, et qui ont à leur tête un « maître de quartier » (*duwūli cōbal*).

<sup>22</sup> Babine Bazona, 22/03/1991, Kyon-Nebyepu.

<sup>23</sup> Être d'un même village, c'est être d'une même terre ; si tous relèvent de l'instance Terre, c'est une relation spécifique à la terre de « son » village que porte, en tant que sacrificateur, le maître de la terre, garant de la viabilité du territoire (de l'efficacité de ses limites, du respect de ses interdits) dont il a la charge.

<sup>24</sup> Bakuli Bayili, Kyon-Esapu, 17/03/1989. La figure de l'éventuelle chute de l'échafaudage est très fréquente. Elle est évoquée aussi bien à propos des relations entre maçons – par exemple, le maçon de passage et qui, malintentionné, tente de faire magiquement tomber le maître maçon en appuyant fortement un pied au sol – qu'entre celle du maître du *banco* au matériau, ce dernier pouvant le faire chuter, par exemple, pour le corriger de ses abus de pouvoir.

---

<sup>25</sup> Ces différents aspects, relationnels, sont aussi importants sur les chantiers dits « participatifs » (« alternatifs », etc.), où ils prennent part à la dimension politique du projet de construction qui, en pays lyela également, avec bien sûr d'autres références et modalités, tient du projet de société. Voir à ce sujet, dans le contexte de la ZAD, G. Pruvost, *op. cit.*, p. 86-90. Voir aussi, d'un autre point de vue, R. Kaddour et L. Pecquet, *op. cit.*, et autres publications sur les Castors, mouvement dans lequel, aux côtés du politique et du sociétal, le relationnel est de première importance. Il est intéressant également de consulter à ce propos les offres de participation à de tels chantiers sur internet. Sans le commenter, indiquons à titre d'exemple ce chantier-ci, au Sénégal – le lieu ? un « campement », dans « une nature intacte » –, à l'attention de « touristes engagés dans un tourisme écoresponsable » et au bénéfice de l'association organisatrice : <https://fr.linkedin.com/pulse/appele-%C3%A0-b%C3%A9n%C3%A9voles-chantiers-participatifs-et-projets-chlo%C3%A9-mathieu>

<sup>26</sup> Tout dépend du rythme de travail du maçon. Le matériau étant prêt, trois peuvent idéalement suffire. C'est ce que propose, pour les Lobi, H. Labouret, *op. cit.*, dans *Les tribus...* (p. 154).

<sup>27</sup> Cette obligation de service, qui concerne aussi le travail agricole, est répandue dans l'aire voltaïque, et peut s'étendre à l'ensemble de ses « frères » (voir, par exemple, B. T. Grindal, « An Ethnographic Classification of the Sissala or Northern Ghana », *Ethnology*, tome IX, 4, 1972, p. 409-424). H. Labouret, dans *Les Tribus...* (*op. cit.*, p. 157), la mentionne en pays lobi, précisant que les autres travailleurs sont « des parents ou des voisins », ce qui est le cas courant – voir aussi, par exemple, S. Preston Blier, *The Anatomy of Architecture. Ontology and Metaphor in Batammaliba Architectural Expression*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1994 [1987], p. 28-21 ; J.-C. Froelich, *La tribu konkomba du Nord Togo*, IFAN – Dakar, coll. « Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire », n° 37, 1954, p. 64 ; L. Tauxier, *op. cit.*

<sup>28</sup> R. Gra, *op. cit.*, fait valoir à propos des Lamba que l'entraide fonctionnant sur la réciprocité, s'en défausser « entraîne [...] une mise à l'écart » de celui qui s'y adonne, dans un système où elle fonctionne pour nombre de tâches. Seule la maladie ou le fait d'être en déplacement justifient, précise-t-il, de ne pas participer au chantier (p. 155-156).

<sup>29</sup> Voir L. Tauxier, *Nouvelles notes sur le Mossi et le Gourounsi*, Paris, Éditions Larose, 1924, p. 152 ; H. Barral, *Tiogo. Étude géographique d'un terroir Lela*, Paris, Orstom, coll. « Atlas des structures agraires au sud du Sahara », n° 2, 1968, p. 50.

<sup>30</sup> Ce caractère, commun ici, l'est aussi sur les chantiers de la ZAD, mais pas sur ceux dits « participatifs » (voir G. Pruvost, *op. cit.*, p. 99), ni sur ceux des Castors, où chacun doit accomplir un nombre d'heures de chantier défini.

<sup>31</sup> Voir à ce sujet la belle description que fait H. Labouret du repas de fin de chantier en pays lobi « dans lequel les propriétaires déploient un luxe particulier » et font preuve d'une « ostentation visible » (H. Labouret, *op. cit.*, *Les tribus...*, p. 158). Ajoutons ce propos de P. Krotokine, *op. cit.*, p. 263, relatif à l'entraide agricole en Ariège : « Et ces rudes journées sont transformées en jours de fête, car chacun tient à l'honneur de servir de bons repas aux travailleurs. Aucune rémunération n'est donnée aux ouvriers : chacun fait le travail pour les autres, à charge de revanche. Travail pour travail. »

<sup>32</sup> H. Labouret, *op. cit.*, *Les tribus...*, p. 157-158. Les situations sont variées, mais peu documentées. Chez les Fali, les repas servis au chantier ne sont pas obligatoires et, semble-t-il, rares, mais les maçons sont nourris au quotidien (J.-P. Lebeuf, *op. cit.*, p. 180-181). Chez les Lamba, nourriture et boisson sont quotidiennes (R. Gra, *op. cit.*, p. 156). Le principe du repas qui serait unique chez les Lobi, pour les maçons comme les autres participants, se retrouve, semble-t-il, en pays konkomba (voir J.-C. Froelich, *op. cit.*, p. 64).

<sup>33</sup> Si l'on en croit J.-P. Lebeuf (*op. cit.*, p. 180), en pays fali la « participation [des maçons] à l'entreprise [...] ne leur donne aucun droit à requérir, par la suite, une aide quelconque ». H. Labouret (*op. cit.*, *Les tribus...*) précise que les maçons lobi attendent de ceux qui ont « utilisé leurs services des prestations dans leurs champs », et « retirent de ce travail [...] certains avantages », notamment des animaux avec lesquels ils pourront « propitier [...] leurs ancêtres et leurs dieux » (p. 158-159).

<sup>34</sup> Il en va de la qualité de la réalisation, et du projet dans son ensemble. Voir L. Pecquet, « Maîtrise d'ouvrage à l'œuvre et inversement. À propos des relations entre le maçon et son commanditaire en pays lyela (Burkina Faso) », ce volume.